

## Notice explicative Liste de contrôle pour les droits de retransmission et/ou de copie privée pour les diffusions 2019

**La liste de contrôle vous sert à compléter, avant la répartition ordinaire, les éventuelles diffusions manquantes des œuvres que vous avez déjà déclarées. Il s'agit exclusivement des diffusions de l'année précédente. Veuillez prendre note, qu'à cette occasion, vous ne pouvez pas annoncer de nouvelles œuvres.**

Les programmes des télévisions suivantes sont actuellement pris en compte pour la répartition des redevances en provenance de la retransmission et/ou de la copie privée en Suisse:

Suisse: RTSun, SRF1, RSILA1, RTSdeux, SRFzwei, RSILA2, SRFInfo, 3+, S1, TV24  
France: TF1, FR2, FR3, ARTEFR, TV5, M6  
Allemagne: ARD, ZDF, 3SAT, SWR, RTL, RTL2, SAT1+, PRO7, arteDE, VOX, KAB1  
Autriche: ORFeins, ORF2  
Italie: RAI1

Les extraits d'œuvres d'une durée inférieure à 3 minutes ne figurent pas sur la liste de contrôle car ils ne sont pas pris en considération dans les décomptes.

Si vous pensez que la liste n'est pas complète, nous vous prions de nous indiquer par écrit les éventuelles diffusions manquantes. Si aucune œuvre ne figure sur la liste de contrôle, cela signifie que nous n'avons trouvé aucune diffusion qui vous concernait dans les programmes télévisés susmentionnés pour l'année décomptée. Si, contrairement à nos indications, vous avez connaissance d'une diffusion, nous vous prions de nous le communiquer par écrit. **Veuillez noter que votre déclaration de diffusions manquantes doit être chez SUISSIMAGE le 28 octobre 2020 au plus tard.**

Veuillez vérifier que votre adresse et l'adresse de paiement sont (toujours) valables.

**Si vous êtes assujetti à la TVA** et que votre IDE n'est pas cité à la dernière page de la liste de contrôle, nous vous prions de bien vouloir nous le communiquer. **Si vous n'êtes plus assujetti à la TVA**, il est également important que vous nous le communiquiez.

Nous espérons vous avoir fourni toutes les explications nécessaires concernant la liste ci-jointe. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les sociétés sœurs sont priées de s'adresser à Zoe Rösli (tél. +41 31 313 36 42, zoe.roeosli@suissimage.ch), les membres et mandants à Irene Kräutler (tél. +41 31 313 36 55, irene.kraeutler@suissimage.ch) ou à Susann Seinig (tél. +41 31 313 36 59, susann.seinig@suissimage.ch). En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

26 août 2020